

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE LOZERE

OBJET :

**Revalorisation de
la participation au
financement de la
protection sociale
des agents pour
le risque
« complémentaire
santé »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance Publique du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evénements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 24

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
9 Décembre 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
31 décembre 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **30 DEC. 2020**
Le Président,



Etai^{ent} présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

Etai^{ent} représentés : M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

Etai^t absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Par délibération en date du 18 décembre 2017, le Conseil communautaire a décidé d'adhérer à la convention de participation conclue entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale et le MNT.

La participation de la communauté de communes « Cœur de Lozère » au financement de la protection sociale pour le risque « complémentaire santé » des agents à hauteur de 20 € par mois (sans que celle-ci ne puisse excéder le montant de cotisation). Les agents fonctionnaire, contractuel, relevant du droit public et privé, adhérents au contrat proposé par la collectivité bénéficient de cette participation.

A compter du 1^{er} janvier 2021, Monsieur Le Président propose d'augmenter la participation de la collectivité de 5 € la portant à 25 € par mois, afin de contribuer de façon plus importante à la couverture santé de ses agents.

Les modalités d'attribution restent inchangées.

Le Comité Technique a émis un avis favorable sur cette proposition le 10 décembre 2020.

Il est proposé :

- **de FIXER** à 25 € par mois et par agent le montant de la participation employeur;
- **de PREVOIR** les modalités de mise en œuvre suivantes :
 - la participation employeur de 25 € par mois et par agent, plafonnée au montant maximal de sa cotisation, sera versée directement via le bulletin de salaire aux agents bénéficiant du dispositif,
 - le montant de la cotisation « mutuelle » sera prélevé directement sur le salaire, ou à défaut par tout autre moyen,
- **d'INSCRIRE** aux budgets primitifs 2021 et suivants les crédits budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

21/12/2020



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Revalorisation de la participation au financement de la protection sociale des agents pour le risque "complémentaire santé"

Date de transmission de l'acte : 22/12/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 22/12/2020

Numéro de l'acte : 6827-2020-205 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 048-244800405-20201216-6827-2020-205-DE

Date de décision : 16/12/2020

Acte transmis par : Frederic POURCHER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.